M. DESENNE Mme. DOURTHE



Grégory PELTZ

Région Sud Ouest Certifiée ISO 9002

Agence Pyrénées Gascogne

ZAC du Parc des Pyrénées Rue du Néouvielle 65 420 IBOS 83, Route de la Fontaine Sulfureuse65200 LABASSERE

Commune: *LABASSERE*Date du contrôle: *05/07/2022*Type de Dossier: *VENTE*

CERTIFICAT DE NON CONFORMITÉ d'un dispositif d'assainissement non collectif

Arrêté interministériel du 7 mars 2012

Vu le code général des collectivités territoriales, Vu le code de la santé publique, Vu le code de la construction et de l'habitation, Vu la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, Vu la loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006

Je soussigné Grégory PELTZ, agissant en tant que technicien ANC sur le SPANC de la commune de Labassère, certifie que le dispositif d'assainissement non collectif de M. DESENNE & de Mme. DOURTHE située au 83, Route de la Fontaine Sulfureuse à Labassère n'a pas été réalisée conformément à la législation en vigueur (DTU 641 d'août 2013).

Filière à mettre en place :

 Réhabilitation complète de l'assainissement à prévoir au changement de propriétaire.

A cette date, les travaux sont réputés non conformes à la législation et sous la responsabilité du propriétaire. Pour le bon fonctionnement du système, nous vous rappelons qu'un entretien régulier de la fosse toutes eaux est indispensable et obligatoire (art. 5 des arrêtés du 6 mai 1996). Cette vidange doit pouvoir être justifiée (bon ou facture).

Restant à votre service, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le technicien ANC Grégory PELTZ

